

MASTER SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE :
POLITIQUE, CULTURE ET MIGRATION
SPECIALITÉ
MIGRATIONS & RELATIONS INTERETHNIQUES
ORIENTATIONS RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

RESPONSABLES

Master 1 : Christian POIRET, poiret@univ-paris-diderot.fr

Master 2 Recherche : Christian POIRET, poiret@univ-paris-diderot.fr

Master 2 Professionnel : Marguerite COGNET, marguerite.cognet@univ-paris-diderot.fr

Secrétariat pédagogique M1 : Vanessa SINEPHRO, vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr

Secrétariat pédagogique M2 : Isabelle IBORRA, iborra@univ-paris-diderot.fr

URMIS

Unité de Recherches Migrations et Société
(IRD - CNRS - Paris Diderot-Paris 7 - Nice Sophia Antipolis)

Adresse postale

Université Paris Diderot - Paris 7
URMIS
8 rue A. Einstein – Place Paul Ricœur
Bâtiment Olympe de Gouges
Case courrier 7027
75205 Paris Cedex 13

Localisation

Campus Paris Rive Gauche
Bâtiment Olympe de Gouges
8 rue A. Einstein – Place Paul Ricœur
75013 Paris
Téléphone : 01 57 27 66 75 / 64 90

SOMMAIRE

1. Présentation	3
2. Objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels de la spécialité	4
2.1. Objectifs pédagogiques et scientifiques	4
2.2. Objectifs professionnels	5
3. Organisation de la spécialité	6
3.1. Conventions avec des établissements universitaires	6
3.2. Organisation des enseignements	6
3.3. Bourses et aide aux études de Master	6
3.4. Candidature, admission, examens	7
4. Schéma général de la formation	9
<i>Master 1 MIRI</i>	9
<i>Master 2 MIRI - Orientation Recherche</i>	11
<i>Master 2 MIRI - Orientation professionnelle</i>	13
4.1. Calendrier de la formation 2018-2019	15
4.2. Composition de l'équipe pédagogique	16
5. Procédure pour candidater au Master	17
5.1. Périodes de candidature M1, M2 R, M2 Pro MIRI pour l'année 2018 - 2019	17
5.2. Inscriptions Administratives à la DEF	18
5.3. Inscriptions Pédagogiques 2018-2019 au secrétariat de IHSS, Département sciences sociales	18
6. L'unité de recherches Migrations et société (URMIS)	18

1. PRÉSENTATION

Le Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » comporte une spécialité « **Migrations & Relations interethniques** » à double orientation Recherche et Professionnelle. Cette spécialité propose aux étudiant-e-s un dispositif d'enseignement spécialisé au sein d'une structure d'accueil, Unité de recherches Migrations et Société (URMIS).

Le Master s'adresse aux étudiant-e-s qui veulent :

- se professionnaliser dans le domaine des relations interethniques, des phénomènes migratoires et le champ de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- inscrire leurs recherches dans un domaine qui a connu des avancées majeures au cours des dernières années et qui constitue désormais un champ thématique important dans les sciences sociales françaises.

En effet, dans les années soixante-dix, on pouvait déplorer une insuffisance de la recherche dans le domaine des migrations, des relations interethniques et de la circulation des objets et des signes culturels, à la différence de ce qui se passait dans les pays anglo-saxons ; désormais les recherches françaises soutiennent la confrontation internationale.

Sous la percée significative en France des travaux empiriques sur les migrations et les relations interethniques, la traduction et la diffusion des travaux anglo-saxons et l'identification des enjeux théoriques afférents, les travaux se sont multipliés, les angles d'approche se sont diversifiés, les thèmes se sont élargis. Pour ne citer que quelques exemples, nous rappellerons :

- La clarification des paradigmes qui sont au fondement des discours des politiques de l'immigration et renvoient aux représentations de la nation, de la citoyenneté et de l'étranger, elles-mêmes variables dans le temps et selon les pays ;
- La multiplication des études migratoires dans les pays du Sud, qu'ils soient pays d'accueil, de destination ou de transit ;
- La prise en compte de la question des origines, des identifications, des minorités et du pluralisme culturel, de la façon dont ces questions pèsent sur les relations des migrants entre eux, avec les autochtones, avec les institutions mais également sur la création artistique, la technologie et les dynamiques religieuses ;
- L'étude des formes d'expression pratiques et symboliques du racisme, des discriminations dans les relations de face à face, les pratiques institutionnelles ou administratives ;
- L'amplification des approches quantitatives et les débats suscités par les catégories statistiques utilisées pour traiter de l'ethnicité ;
- Le développement de nouveaux concepts et notions qui articulent temporalité et spatialité des « migrations internationales » tels que territoires circulatoires, espaces circulatoires, « réseaux », « diaspora et sentiment d'exil », transnationalisme, transnationalisation ;
- L'impact que revêtent aujourd'hui dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, dans la définition de soi et des groupes, non seulement la circulation des personnes mais aussi celle des idées, des artefacts, des symboles, des représentations et des modes de consommation culturelle.

Ces avancées théoriques et méthodologiques qui concernent l'ensemble des sciences sociales requièrent, pour être transmises, un enseignement et un encadrement spécifique. C'est pourquoi la spécialité Migrations et relations interethniques (MIRI) bénéficie du soutien de 25 enseignant-e-s-chercheur-e-s et chercheur-e-s (CNRS et IRD) qui poursuivent leurs recherches au sein de l'Unité de recherche Migrations et Société (URMIS). Ils/Elles y assurent des enseignements, la conduite et l'animation de séminaires ainsi que le tutorat des étudiant-e-s en M1 et en M2.

2. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET PROFESSIONNELS DE LA SPECIALITE

2.1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

La spécialité proposée est ancrée dans les champs disciplinaires de la sociologie et de l'anthropologie. En partant de l'apprentissage des outils méthodologiques et théoriques de ces disciplines, elle s'ouvre à plusieurs autres en faisant appel à des historiens, des civilisationnistes, des démographes, des géographes, des juristes et des politistes.

La spécialité MIRI est axée sur l'analyse des situations de contact durable entre des individus et des groupes d'origines diverses, induites notamment par les migrations de populations et les circulations immatérielles. Elle se propose d'analyser les transformations dues à ces mobilités tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et de transit.

Le cursus est spécifique par son objet et par les relations qu'il permet de faire entre recherche fondamentale et recherche appliquée, entre demande sociale et intervention publique. L'orientation pédagogique combine, d'une part, une formation rigoureuse à la démarche empirique. Par démarche empirique, nous visons la nécessité pour les étudiant-e-s d'appuyer leur réflexion sur une enquête quelle que soit l'orientation en Recherche (M2 R) ou en Professionnelle (M2 Pro). D'autre part, les étudiant-e-s sont formé-e-s à la réflexion sur des questions théoriques fondamentales dans les sciences sociales : les rapports de pouvoir et de domination, la production symbolique des identités collectives, la cohésion sociale et le conflit, l'analyse des processus sociaux de catégorisation, l'étude des phénomènes culturels.

Si tous les mémoires de M2 doivent s'appuyer sur des données empiriques originales, le mémoire d'étape, soutenu au terme de l'année de M1, pourra, quand l'étudiant-e travaille sur un terrain lointain, prendre la forme d'un document présentant une solide revue de la littérature et une réflexion poussée sur la méthodologie d'enquête envisagée, la collecte des matériaux pouvant alors se faire pendant l'été entre le M1 et le M2 ou au cours de l'année de M2.

En M2 Pro, outre la réalisation d'un stage en milieu professionnel, les étudiant-e-s suivront des enseignements à visée professionnalisante, dispensés par des personnes exerçant elles-mêmes dans les domaines concernés. Il s'agit de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des compétences spécifiques au domaine de la spécialité. On insistera sur :

- la connaissance des questions juridiques concernant les étrangers ;
- la connaissance des politiques migratoires françaises et européennes ;
- la connaissance des différentes institutions, collectivités publiques, associations, ONG, syndicats, etc. ayant à gérer les questions des flux migratoires ou des relations interethniques ;
- le repérage et le traitement de la discrimination ;
- les relations entre migrations, genre et développement en collaboration avec le Centre d'Enseignement, de Documentation et de Recherche pour les Etudes Féministes (CEDREF).

LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉ A POUR OBJECTIF DE :

1. familiariser les étudiant-e-s avec le corpus des textes théoriques fondamentaux concernant les processus migratoires et les relations interethniques, et leur présenter les avancées les plus récentes des recherches françaises et étrangères dans ce domaine ;
2. leur permettre de se repérer dans les réalités sociales et politiques tout en se situant dans le débat épistémologique grâce au maniement des concepts, schémas explicatifs, théories mises en œuvre dans le domaine des migrations et des relations interethniques en France et dans d'autres pays ;

3. les initier aux outils méthodologiques de collecte et de traitement de données (méthodes d'enquêtes de terrain, analyses documentaires, de discours, statistiques) appliqués à l'étude des migrations et des relations interethniques ;
4. les former à la démarche comparative en prenant en compte une variété de situations de contact de populations dans le monde, induites par divers processus tels que les conquêtes, la colonisation, la mondialisation, l'urbanisation, le redécoupage de frontières, etc.

Des chercheurs de l'URMIS ainsi que des spécialistes d'autres pays (Afrique, Amériques et Caraïbe, Asie, Europe de l'Est) interviendront dans la formation.

Attention : pour les étudiant.es inscrits en M1 en septembre 2018, l'orientation en M2 Professionnel n'existera plus en septembre 2019.

2.2. OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Outre la possibilité de s'inscrire en thèse, les débouchés ne se limitent pas à ceux offerts par le CNRS, l'IRD ou les universités. D'ores et déjà, nos étudiant-e-s diplômé-e-s du Master MIRI sont sollicité-e-s pour des emplois concernant la recherche, des études finalisées et des recherches-actions dans les collectivités territoriales et locales, les entreprises, les syndicats et les différentes institutions spécialisées dans le domaine. Elles-ils le sont également pour des emplois de documentation et de formation spécialisées. Enfin, les associations, les ONG, les organismes internationaux font appel à leur compétence, comme le montrent les enquêtes sur le devenir des diplômé-e-s.

L'orientation professionnelle qui intervient en 2^{ème} année a été élaborée en partenariat avec une série d'institutions (syndicats, associations, organismes de recherche et d'intervention publics, parapublics et privés, organismes de diffusion scientifique, etc.) et d'acteurs professionnels susceptibles de constituer le réseau d'appui intellectuel et professionnel de cette spécialité. Ce partenariat a pour objectif d'assurer le lien entre la recherche et les différentes formes d'intervention.

Les compétences acquises à l'issue de la formation par les étudiant-e-s ayant choisi cette orientation peuvent se décliner comme suit :

- Connaissance des questions juridiques afférentes aux domaines d'intervention relatifs à la spécialité ;
- Connaissance des politiques migratoires nationales et européennes ainsi que les différents enjeux qui les sous-tendent ;
- Capacité à mettre en évidence et à analyser les discriminations dans toute leur complexité ;
- Capacité à mener des diagnostics de situations et/ou de territoire au cœur des fonctions de chargé-e-s de missions, chef-fe de projet, de consultant-e, de chargé-e d'études, dans le domaine des relations interethniques, de la lutte contre les discriminations et le racisme ;
- Capacité à analyser les situations qui touchent aux questions de migrations et relations interethniques au cœur des débats de société actuels et dont les contours sont néanmoins mal définis.

Aussi bien au niveau national qu'international, et particulièrement à l'échelle de l'Europe, il existe une demande des grands organismes et institutions de spécialistes capables de participer et de piloter des projets de lutte contre l'exclusion et les discriminations, de plaidoyers relatifs aux politiques de l'asile en apportant des outils intellectuels et organisationnels adaptés. Les politiques d'intégration, la lutte contre les discriminations, la promotion de l'égalité sont également des préoccupations pour les collectivités locales et les entreprises. Leurs besoins de professionnel-le-s spécialisé-e-s en la matière s'accroissent.

Les débouchés professionnels concernent ainsi des domaines extrêmement variés. Ils nécessitent une formation théorique innovante et rigoureuse articulée aux milieux de pratiques dans lesquels les futur-e-s diplômé-e-s seront amené-e-s à exercer leurs activités professionnelles. L'insertion en milieu professionnel (lieu d'exercice ou de stage), obligatoire pour le M2 Pro, est un tremplin efficace pour trouver un premier emploi, se réorienter ou développer une expertise dans un champ de la spécialité (i.e. droit d'asile; lutte contre les discriminations; ressources humaines et diversité).

3. ORGANISATION DE LA SPECIALITE

3.1. CONVENTIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

Suite à des conventions passées entre l'Université de Paris Diderot et d'autres universités (françaises et étrangères), les étudiant-e-s inscrits dans la spécialité « **Migrations & relations interethniques** » peuvent suivre des enseignements offerts par l'un de ces établissements après discussion avec les responsables de la spécialité. Après accord pédagogique, les étudiant-e-s doivent prendre contact avec le Bureau des Relations Internationales ([BRI](#)).

3.2. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Le Master comporte :

Une 1^{ère} année (M1), avec des enseignements de formation générale communs à toutes les spécialités du Master Sociologie et anthropologie, et des enseignements de la spécialité « **Migrations & relations interethniques** » (MIRI). Dès le M1, un accompagnement est proposé aux étudiant-e-s qui envisageraient pour la seconde année de préparer l'orientation Recherche ou Professionnelle.

Une 2^{ème} année (M2), dans laquelle les étudiant-e-s ayant choisi et ayant été admis-e-s dans la spécialité « Migrations et relations interethniques » ne suivent plus que des enseignements de la spécialité. Pour chaque parcours (R ou Pro), les enseignements sont organisés en 10 Unités d'enseignement.

Attention : pour les étudiant.es inscrits en M1 en septembre 2018, l'orientation en M2 Professionnel n'existera plus en septembre 2019.

Renseignements :

M1 : Vanessa Sinéphro, IHSS, Département sciences sociales, Bâtiment Olympe de Gouges, 4^e étage, bureau 479, Tél. : 01 57 27 66 75 - vanessa.sinephro@univ-paris-diderot.fr

M2 : Isabelle Iborra, IHSS, Département sciences sociales, Bâtiment Olympe de Gouges, 4^e étage bureau 479, Tel : 01 57 27 64 90 - iborra@univ-paris-diderot.fr

3.3. BOURSES ET AIDE AUX ÉTUDES DE MASTER

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche peut accorder aux étudiant-e-s certaines aides via le CROUS : bourses sur critères sociaux, aide d'urgence annuelle, bourse de mérite, bourse de mobilité, passeport de mobilité, etc.

Pour tout renseignement, consulter le site du CROUS : www.crous-paris.fr

3.4. CANDIDATURE, ADMISSION, EXAMENS

L'accès en première année de Master (M1)

L'accès en M1 MIRI se fait sur dossier pour les titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Des possibilités de s'inscrire en M1 sont offertes à des personnes désireuses de reprendre un cycle universitaire (les demandes sont soumises à la Commission des équivalences).

La validation de la première année du Master consiste en l'obtention de 60 ECTS (*European Credits Transfer System* ou système de crédits) : soit 30 ECTS par semestre et l'obtention au Mémoire d'étape (12 ECTS) d'une note égale ou supérieure à 12/20 (note « plancher »). Evalué par un jury, le mémoire d'étape permet également de confirmer ou d'infirmer l'orientation choisie pour la 2^{ème} année, entre M2 MIRI Recherche ou Professionnel.

Le grade de maîtrise est délivré aux étudiant-e-s qui ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et qui ont en outre obtenu au moins 12/20 au mémoire d'étape.

L'accès en deuxième année de Master (M2)

En 2^{ème} année, les enseignements Recherche et Pro sont distincts.

L'accès en M2 est conditionné par l'obtention de la moyenne aux deux semestres de M1.

L'admission en M2 n'est pas de droit. Elle se fait sur la base des résultats aux examens et de la soutenance d'un mémoire d'étape dans la spécialité, pour laquelle doit être obtenue une note égale ou supérieure à 12/20 (note « plancher »).

Peuvent également être admis en M2, à l'issue de l'examen de leur dossier, éventuellement complété par un entretien avec l'équipe pédagogique :

- les étudiant-e-s qui présentent un projet du même type que celui présenté par les étudiant-e-s à la sortie du M1 de la spécialité (voir ci-dessus) ;
- les étudiant-e-s qui ont obtenu une maîtrise et/ou 60 ECTS dans un autre M1 du domaine « Lettres, Langue, Sciences Humaines et Sociales » et qui présentent également un projet définissant les thèmes et les stages ou les terrains qu'ils envisagent d'aborder pour leur M2 R ou Pro ;
- les salarié-e-s qui viennent au titre de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ce cas les étudiant-e-s doivent prendre contact avec le Service de la formation continue professionnelle et permanente (<https://formation-continue.univ-paris-diderot.fr/la-formation-continue-luniversite-paris-diderot-0>).

Dans leur intérêt, les étudiant-e-s qui s'inscrivent directement en M2 de la spécialité « **Migrations & relations interethniques** », quelle que soit l'orientation R ou Pro, doivent obligatoirement s'inscrire à une UE « Rattrapage des théories des relations interethniques ».

En 2^{ème} année les étudiant-e-s réalisent un travail de recherche et présentent un mémoire de recherche fondamentale (M2 R) ou de recherche appliquée (M2 Pro) devant un jury habilité à cet effet. Les mémoires sont présentés devant un jury comprenant au moins 2 enseignants-chercheurs.

Passerelles et réorientation après le M1 MIRI

Les étudiant-e-s ne souhaitant pas poursuivre leur Master dans la spécialité, au sortir de leur M1 MIRI, peuvent demander leur grade de maîtrise, s'ils ont obtenu la moyenne à l'ensemble de leur Master 1 et qui ont en outre obtenu au moins 12/20 au mémoire d'étape.

Après l'obtention du M1, les étudiant-e-s ont également la possibilité de se réorienter dans une autre des spécialités du Master « Sociologie et anthropologie : politique, culture et migrations » après entretien avec l'équipe pédagogique de la spécialité souhaitée (genre ; politiques culturelles ; philosophie politique ; sociologie clinique).

Toute réorientation dans une autre UFR de l'université Paris Diderot ou dans une autre université est soumise aux conditions définies dans cette nouvelle formation.

Poursuite en doctorat

L'obtention du Master orientation recherche ouvre l'accès au doctorat. Si vous envisagez de poursuivre en thèse vous devrez en discuter avec l'équipe pédagogique en cours d'année du M2 R. Dans la mesure où votre projet est en phase avec la programmation de recherche du laboratoire, vous serez orienté-e vers un-e directeur-trice de thèse.

Les candidat-e-s à la thèse peuvent poser leur candidature à des bourses doctorales. Le [décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche](#) permet aux universités *via* leurs écoles doctorales (ED) d'accorder des contrats doctoraux à des étudiant-e-s inscrits en vue de la préparation d'un doctorat. La candidature se fait sur dossier suivi d'une audition devant la commission de l'ED. Tout-e candidat-e titulaire d'un Master 2 Recherche peut se porter candidat-e à condition de ne pas être inscrit en thèse depuis plus de 6 mois.

Notre spécialité de Master peut proposer chaque année deux candidats dans l'ED 382 « [Economies, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée politique, critique et pratiques sociales](#) ». Le concours annuel se situe dans la deuxième quinzaine de juin. Un-e étudiant-e de Master souhaitant postuler à un contrat doctoral devra, en conséquence, avoir soutenu son mémoire de Master au début du mois de juin.

Les candidat-e-s reçu-e-s au Contrat doctoral peuvent postuler pour des missions d'enseignement (64h/an). La campagne est coordonnée annuellement par le [CFDip](#).

D'autres financements de thèse sont possibles dont les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) financées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ouvertes aux sciences sociales, qui permettent à de jeunes chercheurs de réaliser leur thèse en entreprise, en liaison avec une équipe de recherche extérieure. Il faut un accord de l'employeur pour pouvoir monter le dossier.

Voir <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html>.

Enfin, des doctorats peuvent être financés par des organismes de recherche, des collectivités territoriales dont la région, des fondations, des associations. Voir entre autres :

- La Région Île-de-France ;
- L'institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Le musée du Quai Branly ;
- Fondation Martine Aublet ;
- L'Institut National de Recherche en Informatique et Automatique (INRIA) ;
- L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Etudiant-e-s étranger-ère-s

Des bourses de mobilité permettent aux candidat-e-s étranger-ère-s d'effectuer leur doctorat en France. Le portail [Campus Bourses](#), développé par Campus France, recense plusieurs programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises etc.

Informations complémentaires :

- Guide ANDES : <http://www.andes.asso.fr/> ;
- Association IEDU : <http://www.iedu.fr/index.php> ;
- Aspects Concrets de la Thèse (ACT) : <http://act.hypotheses.org/> ;
- Radio Thésards : <http://plus.franceculture.fr/factory/radio-thesards> ;
- L'Association Bernard Grégory : <https://www.abg.asso.fr/fr/>.

4. SCHEMA GENERAL DE LA FORMATION

MASTER 1 MIRI

Responsable : Christian POIRET, poiret@univ-paris-diderot.fr

1^{ER} SEMESTRE DE LA 1^{ÈRE} ANNÉE DE MASTER (240 H)

UE 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Sociologie générale [24h CM; coeff.1; 3ECTS], Patrick Cingolani.
- Histoire sociale des migrations [24h CM; coeff. 1; 3ECTS], Simone Di Cecco.

UE 2 DISCIPLINES [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Anthropologie [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Claudia Girola.
- Espaces et mobilités [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Tatiana Medvedeva.

UE 3 THÈMES [48 H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Théories des relations interethniques : concepts et notions [24h CM; coeff. 1; 3ECTS], Marguerite Cognet, Aude Rabaud.
- Théories des relations interethniques : problématiques et auteurs [12 h CM et 12 h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Marguerite Cognet, Aude Rabaud, Tatiana Medvedeva.

UE 4 OUTILS [72H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Langues [24h TD; coeff. 0,5; 2 ECTS] (Voir le LANSAD).
- Anthropologie visuelle [24h TD; coeff. 0,5; 2 ECTS], Françoise Lestage.
- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitative et qualitative), [12h CM et 12h TD; coeff. 1; 2 ECTS], Claudia Girola, Pauline Grimaud et chargé-e de cours.

UE 5 PROJET [24H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Elaboration du projet [24h TD; coeff. 2; 6 ECTS], Marguerite Cognet, Christian Poiret.

UE 1 ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Epistémologie [24h CM; coeff. 1 ; 3 ECTS], Dominique Vidal (sous réserve).
- Genre et migrations [24h CM; coeff 1 ; 3 ECTS], Jules Falquet.

UE 2 DISCIPLINES [36H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Sociologie des politiques publiques [24 CM; coeff. 1 ; 3 ECTS], Mireille Eberhard.
- Atelier parcours et pratiques de recherche [12h CM; coeff. 1 ; 3 ECTS],
Coordination : Christian Poiret.

UE 3 THÈMES [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Théories des relations interethniques : concepts et notions [24h CM; coeff. 1 ; 3 ECTS], Marguerite Cognet, Mireille Eberhard, Aude Rabaud.
- Théories des relations interethniques : problématiques et auteurs [12hCM + 12h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS], Marguerite Cognet, Aude Rabaud, Tatiana Medvedeva.

UE 4 OUTILS [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Méthodes de recherche en sciences sociales (quantitatives et qualitatives) [12h CM + 12h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS], Claudia Girola et chargé-e de cours.
- Séminaire connaissances des milieux professionnels [36h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS], Christian Poiret.

UE 5 PROJET [36H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Mémoire d'étape [36h TD; coeff. 2 ; 6 ECTS], Marguerite Cognet, Françoise Lestage, Zahia Ouada-Bedidi, Christian Poiret.

TOTAL M1 :
456 H ENSEIGNEMENT + ÉLABORATION MÉMOIRE D'ÉTAPE = 900H

MASTER 2 MIRI - ORIENTATION RECHERCHE

Responsable : Christian POIRET, poiret@univ-paris-diderot.fr

1^{ER} SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : RECHERCHE (216H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Production et usage institutionnel des catégories de l'altérité [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Christian Poiret.
- L'immigration comme question sociale [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Florence Levy.

UE 2. DISCIPLINES [36H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Droit de la non-discrimination [18h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Sarah Benichou.
- Droit des étrangers [18h CM; coeff 1; 3 ECTS], Claudia Charles.

UE 3. THÈMES [48H D'ENSEIGNEMENT (OU 72H POUR LES NON-SPÉCIALISTES), COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Enseignements hors UFR de Sciences sociales [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS] Enseignements s'inscrivant dans le champ des migrations et des relations interethniques dispensés dans d'autres UFR de Paris 7 (GHSS, EILA, LCAO, SHC, Institut Charles V...) ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur. Coordination Françoise Lestage.

Au choix :

- Mobilité et Recomposition sociale [12h CM+12h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Enseignement suspendu cette année.
- Théorie des relations interethniques. Rattrapage obligatoire pour les étudiant-e-s n'ayant pas suivi le parcours de M1 [24hCM; coeff. 1; 3 ECTS], (cours mutualisé avec le Master 1).

UE 4. OUTILS [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Langue [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Donna-Lee Hutchinson (LANSAD).

Au choix :

- Méthodologie de traitement informatisé des données [12h CM+ 12h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Marguerite Cognet
- Atelier de soutien et rattrapage en méthodologie qualitative [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Fabrice Dhume.

UE 5. FORMATION PAR LA RECHERCHE [36H COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Séminaire de recherche (36h TD) [coeff. 1; 3 ECTS], Françoise Lestage.
- Frontières de l'humain : problématiques contemporaines [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Kali Argyriadis, Nicolas Puig, Denis Vidal.
- Séminaire de l'URMIS [coeff. 1; 3 ECTS].

2ND SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : RECHERCHE (138 H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [24H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Sociologie du racisme [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Christian Poirer.

UE 2. THÈMES [36H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Politiques migratoires [24 h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Françoise Lestage.

UE 3. OUTILS [18H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Journées mémoires : présentation orale et discussion des travaux des étudiant-e-s.
- Séminaire de l'URMIS.

UE 4. FORMATION À LA RECHERCHE [24H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Frontières de l'humain : problématiques contemporaines [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Kali Argyriadis, Nicolas Puig, Denis Vidal.

UE 5. FORMATION PAR LA RECHERCHE [36H, COEFF. 6, 18 ECTS] :

- Mémoire de recherche [36h TD; coeff. 6; 18 ECTS], Marguerite Cognet, Françoise Lestage, Zahia Oudah-Bedidi, Christian Poirer.

TOTAL M2 RECHERCHE :

354 H D'ENSEIGNEMENT + ÉLABORATION MÉMOIRE = 1000H

MASTER 2 MIRI - ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Responsable : Marguerite COGNET, marguerite.cognet@univ-paris-diderot.fr

1^{ER} SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : PROFESSIONNEL (216H)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [48H CM, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Sociologie des discriminations, [24h CM; coeff.1; 3 ECTS], Fabrice Dhume.

Au choix :

- Migrations, Genre et changement social et politique [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Jules Falquet.
- Théorie des relations interethniques. Rattrapage obligatoire pour les étudiant-e-s n'ayant pas suivi le parcours de M1 MIRI [24h CM; coeff. 1; 3 ECTS], (*cours mutualisé avec M1*).

UE 2. DISCIPLINES [60H CM, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Droit de la non-discrimination [18h CM; coeff. 1; 3 ECTS], Sarah Benichou.
- Droit des étrangers [18h CM; coeff 1; 3 ECTS], Claudia Charles.

UE 3. OUTILS [48H TD, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Connaissance des milieux professionnels : ONG, organisations nationales et internationales, [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Marguerite Cognet.
- Séminaire de professionnels et diagnostic social : identifier et répondre à la demande sociale, [24h TD; coeff. 1; 3 ECTS], Christian Poiret, Fabrice Dhume.

UE 4. FORMATION À L'INTERVENTION [48H, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Code Lansad Langue [24h TD; coeff. 1; 2 ECTS], Donna-Lee Hutchinson (LANSAD).

Au choix :

- Méthodologie de traitement informatisé des données [12h CM+ 12h TD; coeff. 1; 4 ECTS], Marguerite Cognet.
- Atelier de soutien et rattrapage en méthodologie qualitative [24h TD; coeff. 1; 4 ECTS], Fabrice Dhume.

UE 5. FORMATION PAR L'INTERVENTION [36H TD + 100H DE STAGE OU TRAVAIL DE MÉMOIRE, COEFF. 2, 6 ECTS] :

- Stage et mémoire de recherche appliquée [36h TD + stage ou travail de mémoire; coeff. 2; 6 ECTS], Marguerite Cognet, Fabrice Dhume.

2ND SEMESTRE DE LA DEUXIEME ANNEE : PROFESSIONNEL (144 H DE COURS + 280H DE STAGE)

UE 1. ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX [24H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

Au choix :

- Sociologie des politiques publiques [24h CM; coeff. 1 ; 3 ECTS], Mireille Eberhard (*cours mutualisé avec M1*).
- Sociologie du racisme [24h CM; coeff. 1 ; 3 ECTS], Christian Poiret (*cours mutualisé avec M2 R*).

UE 2. THÈMES [47U2PM54] [36H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Politiques migratoires [24h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS],
Coordination Françoise Lestage.

UE 3. OUTILS [24H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Séminaire de professionnels et diagnostic social : identifier et répondre à la demande sociale, [24h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS], Christian Poiret, Marguerite Cognet.

UE 4. FORMATION À L'INTERVENTION [24H, COEFF. 1, 3 ECTS] :

- Connaissance des milieux professionnels (ONG, organisations nationales et internationales) [24h TD; coeff. 1 ; 3 ECTS], Marguerite Cognet, Aude Rabaud.

UE 5. FORMATION PAR L'INTERVENTION [36H + STAGE ET TRAVAIL DE MÉMOIRE, COEFF. 6, 18 ECTS] :

- Mémoire de recherche appliquée [coeff. 6; 18 ECTS], Marguerite Cognet, Mireille Eberhard, Aude Rabaud, Christian Poiret.

TOTAL M2 PROFESSIONNEL :

360H D'ENSEIGNEMENT + STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (2 MOIS ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN= 280H)

+ ÉLABORATION MÉMOIRE DE RECHERCHE APPLIQUÉE = 1200 H

4.1. CALENDRIER DE LA FORMATION 2018-2019

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018, BÂTIMENT OLYMPE DE GOUGES, AMPHI 1 : JOURNÉE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES M1, M2 R ET M2 PRO MIRI

- 9h30 : accueil de l'ensemble des Master 1, Tronc commun ;
- 11h15 : accueil des Master 1, Spécialité MIRI « Migrations Internationales et Relations Interethniques » ;
- 12h -15h : visite des locaux et pique-nique intégratif ;
- 14h00 : accueil des Master 2 R et Pro, Spécialité MIRI (orientation Recherche et orientation Professionnelle) ;
- 15h00 : présentation du Service d'Aide à l'Orientation et à l'insertion Professionnelle (SAOIP) par Amandine Rodrigues ;
- 16h00 : présentation du Pôle égalité Femme-Homme (PEFH) par Rachida Lemmaghti, chargée de mission Egalité.

DU JEUDI 27 AU SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018 : COLLOQUE DE RENTRÉE - URMIS

COLLOQUE INTERNATIONAL ET INTERDISCIPLINAIRE « Racisme et discrimination raciale, de l'école à l'université »

LIEU : AMPHI BUFFON

☛ *Le programme complet sera communiqué lors de la semaine d'intégration.*

JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018, BÂTIMENT OLYMPE DE GOUGES :

- Journée d'étude sur les enjeux de la professionnalisation des diplômé.e.s du Master MIRI avec la participation des diplômé.e.s des années précédentes.

CALENDRIER DES ENSEIGNEMENTS 1^{ER} SEMESTRE

DÉBUT DES COURS DU 1^{ER} SEMESTRE : JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

La majorité des enseignements du M1 (tronc commun et spécialités) et des M2 MIRI sont répartis du lundi au jeudi mais des activités pédagogiques peuvent être programmées différemment (journées d'études, ateliers d'enquête).

☛ *Les plannings détaillés du M1, du M2 R et du M2 Pro seront distribués lors de la journée d'intégration*

FIN DU 1^{ER} SEMESTRE : SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2018

L'assiduité aux enseignements est fortement recommandée, pour tout aménagement lié au statut de salarié ou de poursuite d'études en double cursus, prendre contact avec le/la responsable d'année.

4.2. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Kali Argyriadis, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD,
Martin Aranguren, sociologue, chargé de recherche au CNRS,
Sarah Benichou, juriste, Cheffe du pôle Accès aux droits et discriminations, Défenseur des Droits,
Florence Boyer, géographe, chargée de recherche à l'IRD,
Claudia Charles, juriste, chargée d'études, GISTI,
Marguerite Cognet, sociologue, maîtresse de conférences à Paris Diderot,
Fabrice Dhume, sociologue, enseignant-chercheur à Paris Diderot,
Simone Di Cecco, sociologue, doctorant à Paris Diderot,
Irène Dos Santos, anthropologue, chargée de recherche au CNRS,
Mireille Eberhard, sociologue, maîtresse de conférences à Paris Diderot,
Jules Falquet, sociologue, maîtresse de conférences HDR à Paris Diderot,
Béatrice de Gasquet, sociologue, maîtresse de conférences à Paris Diderot,
Camille Gourdeau, docteur en socio-anthropologie, associée à l'URMIS,
Faïza Guelamine, sociologue, responsable formation à l'association nationale des cadres du social - ANDESI,
Odile Hoffmann, géographe, directrice de recherche à l'IRD,
Martine Hovanessian, anthropologue, directrice de recherche au CNRS,
Fanny Jedlicki, sociologue, maîtresse de conférences à l'Université du Havre,
Marie-José Jolivet, anthropologue, directrice de recherche émérite à l'IRD,
Delphine Lacombe, sociologue, chargée de recherche au CNRS,
Maud Laëthier, anthropologue, chargée de recherche à l'IRD,
Agnès Lainé, historienne, chercheuse-consultante à l'IMAF,
Silyane Larcher, politiste et philosophe, chargée de recherche au CNRS,
Françoise Lestage, anthropologue, professeur à Paris Diderot,
Florence Levy, sociologue, chercheuse au Centre d'Etudes de la Chine Moderne et Contemporaine, EHESS, associée à l'URMIS,
Julien Mallet, ethnomusicologue et anthropologue, chargé de recherche à l'IRD,
Claire Médard, géographe, chargée de recherche à l'IRD,
Tatiana Medvedeva, sociologue, ATER, doctorante à Paris Diderot,
Alain Morice, anthropologue, directeur de recherche émérite au CNRS,
Olga L. Gonzalez, sociologue, chercheuse contractuelle au CNRS,
Zahia Ouadah-Bedidi, démographe et sociologue, maître de conférences à Paris Diderot,
Pauline Picot, sociologue, doctorante à Paris Diderot,
Christian Poirot, sociologue, maître de conférences (HDR) à Paris Diderot,
Nicolas Puig, anthropologue, directeur de recherche à l'IRD,
Catherine Quiminal, anthropologue, professeur émérite à Paris Diderot,
Aude Rabaud, socio-anthropologue, maîtresse de conférences à Paris Diderot,
François Rousseau, consultant, Directeur FR Consultants,
Priscille Sauvegrain, sociologue, coordinatrice recherche à l'INSERM,
Grégoire Schlemmer, anthropologue, chargé de recherche à l'IRD,
Sylvain Souchaud, géographe, chargé de recherche à l'IRD,
Émilie Stoll, anthropologue, chargée de recherche au CNRS,
Jérôme Tadié, géographe, chargé de recherche à l'IRD,
Louise Tassin, sociologue, doctorante à Paris Diderot,
Mahamet Timera, socio-anthropologue, professeur à Paris Diderot,
Maryse Tripier, sociologue, professeur émérite à Paris Diderot,
Dominique Vidal, sociologue, professeur à Paris Diderot,
Denis Vidal, anthropologue, directeur de recherche à l'IRD.

5. PROCEDURE POUR CANDIDATER AU MASTER

L'arrêté n° 2015-194, relatif aux modalités d'inscription à Paris-Diderot prévoit que toute personne désireuse d'être admise à participer en qualité d'usager du service public aux activités de l'université, doit procéder à une candidature (ou préinscription) en ligne, nécessitant le dépôt d'un dossier dans la formation souhaitée par le candidat et conformément aux modalités figurant sur le site de l'université.

Le-la candidat-e accepté-e peut ensuite procéder aux formalités d'inscription administratives (paiement des droits universitaires, retrait de la carte d'étudiant-e) auprès de la Direction des Etudes et de la Formation (DEF); dans un deuxième temps, inscriptions pédagogiques auprès du secrétariat de IHSS, Département sciences sociales.

L'inscription à l'université comporte donc 3 étapes chronologiques :



5.1. PÉRIODES DE CANDIDATURE M1, M2 R, M2 PRO MIRI POUR L'ANNÉE 2018-2019

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature lors de la 1^{ère} ou la 2^{ème} campagne pour les inscriptions 2018-2019 :

- 1^{ère} campagne : du 15 mai au 20 juin 2018.
- 2^{ème} campagne : du 25 août au 01 septembre 2018.

Se connecter sur le site de [l'Université Paris Diderot](#) et suivre la procédure d'inscription. Vous pouvez également vous rendre directement sur la page des [inscriptions dans le Master MIRI](#), et procéder comme indiquée pour déposer votre candidature sur [e.candidat](#). Ensuite vous serez autorisé-e à télécharger votre dossier. Vous devrez vérifier les informations, imprimer les dossiers, joindre les pièces demandées.

ATTENTION !!! Votre dossier dûment complété devra être retourné dans les 5 jours à l'adresse qui figure en 1^{ère} page du dossier e-candidat (en dessous du logo de Paris Diderot) : [DEF](#).

A sa réception à l'université Paris Diderot, votre dossier et les pièces jointes sont vérifiés par un gestionnaire administratif. En cas de pièces/informations manquantes, vous êtes contacté-e par le gestionnaire du dossier via votre messagerie électronique.

Votre candidature est ensuite présentée à une Commission d'admission composée d'enseignants-chercheurs. Elle examine chaque dossier individuellement : projet, notes, acquis, corrélation entre parcours, motivation, contenu de la formation. La décision de la Commission est notifiée par voie électronique. La notification est également présente sur votre dossier en ligne.

Les personnes (salariées ou demandeuses d'emploi) en reprise d'étude doivent consulter les informations du [Service de la Formation Continue Professionnelle et Permanente](#) et prendre contact avec le responsable de la formation souhaitée.

5.2. INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES À LA DEF

Etudiant-e-s nouvelles-aux à Paris Diderot

1. Rassembler les pièces indiquées dans [ce fichier](#).
2. Prendre rendez-vous à partir du 1^{er} juillet 2018 en vous connectant à l'application [RDVD](#).
3. Le rendez-vous a lieu à la DEF : Bâtiment Lamarck A - 39 rue Hélène Brion - Paris 13^{ème}.

Etudiant-e-s inscrit-e-s antérieurement à l'université paris diderot

- Procéder à l'inscription et son paiement en ligne via le site SECURISE [APOWEB](#).

5.3. INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES 2018-2019 AU SECRÉTARIAT DE L'IHSS, DÉPARTEMENT SCIENCES SOCIALES

Les inscriptions pédagogiques sont obligatoires, pour la validation des enseignements et du diplôme. Elles consistent à l'inscription aux Unités d'Enseignement (UE), aux examens et à la validation du diplôme.

Les inscriptions pédagogiques pour les M1 auront lieu, [en ligne](#), du 20 septembre 2018 à 12h00 au 24 septembre 2018 à 23h59.

ATTENTION !!! pour les cours de langues, une inscription pédagogique spécifique doit être effectuée auprès du [LANSAD](#), à partir du 11 septembre 2018, au 4^{ème} étage du bâtiment Olympe de Gouges (bureau 440). Les places sont limitées dans les groupes de langue (notamment en anglais), il est recommandé de faire l'inscription rapidement.

Redoublant-e-s

Les étudiant-e-s réinscrit-e-s dans le même niveau de diplôme ont l'obligation de refaire leur inscription pédagogique.

Les inscriptions pédagogiques ne sont pas automatiques. Elles doivent être renouvelées obligatoirement chaque année, même si seule reste la validation du mémoire.

6. L'UNITE DE RECHERCHE MIGRATIONS ET SOCIETE (URMIS)

L'Unité de Recherches Migrations et Société (URMIS, UMR 205 (<http://urmis.unice.fr/>)) est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques associant l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et les universités de Paris Diderot et Nice-Sophia Antipolis. Principal pôle de recherche français sur cette thématique, l'URMIS regroupe des équipes de recherche localisées à Paris et à Nice qui accueillent 50 chercheurs (CNRS et IRD) et enseignants-chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, sciences politiques, démographie, histoire, géographie).

Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les processus de minorisation et d'altérisation, les modalités d'insertion des populations immigrées, le traitement de la question de l'immigration par les

institutions et les partis politiques, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluriethniques, la circulation des idées, des mémoires, des valeurs esthétiques, les rapports sociaux de pouvoir liés aux origines.

L'orientation théorique commune récuse toute approche essentialiste des groupes nationaux, ethniques, « raciaux » ou culturels, clairement situés comme des constructions historiques et sociales. Elle met l'accent sur les processus institutionnels et interactionnels par lesquels les appartenances collectives sont produites, maintenues ou transformées.

Les travaux de recherche menés à l'URMIS s'ordonnent actuellement autour de 3 thèmes présentés sur le site du laboratoire (<http://urmis.unice.fr/?-Recherches->) :

1. Migrations et circulations;
2. Les fabriques de l'altérité : questions raciales et discriminations;
3. Appartenances, mobilisations, formes du politique.

Ressources spécialisées dans le champ des Migrations et Relations Interethniques :

La revue « *Les Cahiers de l'Urmis* » (<http://urmis.revues.org>) reflète les travaux en cours et les nouveaux chantiers de recherche dans le laboratoire. Elle est également un support d'expression pour les doctorants et les jeunes chercheurs.

Un fond documentaire spécialisé sur les migrations (REMISIS) est disponible à la [bibliothèque universitaire de Paris Diderot](#) :

Adresse : Bâtiment des Grands Moulins, 59, quai Panhard et Levassor, 75013 Paris,
Service aux publics : 01 57 27 66 72.

L'URMIS est également associé au Centre d'information et d'études sur les Migrations Internationales ([CIEMI](#))

Adresse : 46, rue de Montreuil, 75011 Paris,
Tél. : 01 43 72 49 34.

